



Compte rendu

CDAS du 19-10-2021

Cette réunion était présidée par Monsieur LORENZO Directeur interrégional des douanes

Les points à l'ordre du jour étaient :

- 1- approbation du PV du CDAS du 22 juin 2021
- 2- présentation du Compte Rendu d'Activité 2020 de l'action sociale 75
- 3- présentation du Compte Rendu d'Activité 2020 du service social
- 4- présentation de l'AGRAF ce point n'a pas été présenté en l'absence de représentant de l'AGRAF
- 5- Question diverses

En réponse aux déclarations liminaires, le président nous a informé que la réforme de l'action sociale, était décalé de janvier à septembre 2022 afin d'informer les différents acteurs de l'action sociale.

En effet, l'administration travaille à la destruction programmée du réseau des délégations d'action sociale départementales pour privilégier des structures régionales, pour des motifs avant tout comptable. Dès à présent des fiches de poste de responsable régional d'action sociale vont être publiées. Ce sera donc l'administration qui les nommera alors qu'actuellement, alors que ce sont les représentant·e·s syndicaux qui élisent les délégué·e·s départementaux.

Le président se montre également réservé, quant à l'utilité de cette réforme pour les grands départements dont les délégations à l'action sociale fonctionnent. Il a rappelé l'importance de l'action sociale, pour l'attractivité de notre ministère particulièrement pour les Douanes. Pour les Douanes, compte tenu d'un immobilier très cher en Île-de-France, le directeur a souligné la nécessité de logements sociaux, notamment pour les jeunes agent·e·s.

Les organisations syndicales dont la CGT ont fait la demande d'une réunion supplémentaire avec l'AGRAF concernant la restauration. Le président s'est montré favorable a cette demande tout en insistant sur les enjeux de la restauration collective, notamment avec le développement du télé-travail et des futures restructurations à la DRFIP.

1 - approbation du PV du CDAS du 22 juin 2021 :

Les procès verbaux ont été adoptés à l'unanimité des organisations syndicales.

Retrouvez l'action sociale parisienne en cliquant sur l lien suivant :
http://dfp750.intranet.dgfip/action_sociale/action_sociale_maj_octobre2017.htm

2 - présentation du Compte Rendu d'Activité 2020 de l'action sociale 75 :

Les organisations syndicales ont rappelé leur revendication d'une autorisation d'absence pour le don du sang (lieu unique de prélèvement à BERCY), le Cross de Bercy, et l'arbre de Noël.

Le président fera le point sur les facilités de service accordées, sachant qu'aux douanes ces facilités sont déjà accordées. L'organisation d'autres points de collectes a été abordé, mais cela pose des problèmes quant à la logistique.

Les organisations syndicales ont également interpellé le président sur la possibilité d'organiser d'autres points de vaccination contre la grippe que Bercy. La direction des douanes a donné son accord, quant à la DRFIP, il n'y a pour l'instant qu'un accord de principe pour le site de Réaumur.

Concernant la restauration collective, la grande baisse de fréquentation, est liée en principalement à la crise sanitaire. Suite à l'interpellation des organisations syndicales, il a été fait le point sur les critères d'attribution des tickets restaurants :

- Horaires atypiques,
- éloignement de plus d'un kilomètre de toute solution de restauration collective.
- En cas de fermeture d'une cantine de plus de 30 jours, et sans possibilité de solution remplacement.

Concernant les places de crèche principalement à BERCY, nous n'avons pu que déplorer le manque d'offre par rapport aux besoins.

L'offre de logements sociaux, ne correspond pas à la demande des agent·e·s, ce que nous n'avons pu que déplorer.

Les chiffres de fréquentation de l'EPAF se sont effondrés, du fait de la crise sanitaire.

Concernant l'ALPAF vous trouverez ci-dessous un lien vers les différentes aides ou prêts dont vous pouvez bénéficier :

<https://www.alpaf.finances.gouv.fr/accueil/aides-et-prets.html>

3 - présentation du Compte Rendu d'Activité 2020 du service social :

De cette présentation, on peut retenir, que la majorité des sollicitations de l'action sont faites par des femmes, dans la tranche d'âge 45-65 de catégorie C et célibataires. Que ces sollicitations concernent principalement le budget 32 %, la santé 24 %, et le logement à 20 %.

Les agent·e·s peuvent solliciter trois types d'aides financières :

- l'aide pécuniaire: il s'agit d'une aide non remboursable d'un montant maximal de 3000€ par année civile, pouvant être fractionné.

Retrouvez l'action sociale parisienne en cliquant sur le lien suivant :
http://dfp750.intranet.dgfip/action_sociale/action_sociale_maj_octobre2017.htm

- Le prêt social: il s'agit d'une aide remboursable d'un montant maximal de 3000€, avec une possibilité d'un différé de remboursement pouvant aller jusqu'à 6 mois. Un nouveau prêt ne peut être sollicité qu'à condition que le précédent soit soldé.
- Le secours d'urgence: il s'agit d'une aide d'un montant maximal de 150€ destinée à une urgence sociale.

5 - Question diverses

Cantines :

Saint Sulpice : les travaux débuteraient à priori en mars 2022, ils devraient durer au minimum 8 mois. Bercy ne s'est pas encore prononcé sur le choix de la solution de remplacement à savoir le restaurant Bon Marché ou l'octroi de tickets restaurant.

Londres, Réaumur, Banque.... La CGT a dénoncé le manque flagrant de personnel dans ces grandes structures. De même, suite à la mise en place de cuisine dans les petites cantines, le nombre de rationnaire augmente, mais pas le personnel AGRAF c'est le cas notamment du 12ème MEUNIER.

Colonie de la TOUSSAINT :

Dans un contexte de baisse du budget, et pour pouvoir maintenir les prestations actuelles, les organisations syndicales ont été contraintes d'augmenter les tarifs de 5 %.